

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1980)
Heft: 3-4

Vereinsnachrichten: Procès verbaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès verbaux

Dans l'intérêt d'une information continue concernant les activités du comité central nous publions tous les procès verbaux que nous avons retenus dans les derniers numéros de l'Art Suisse par manque de place (l'ordre du jour du procès verbal du 28. 3 est traité dans le rapport annuel).

Réunion du Comité Central du 28/2/80 au Buffet de la Gare à Zurich

Le *procès-verbal* de la séance du 18.1.80 est accepté.

Rapport du président

Le conseiller fédéral Ritschard nous invite pour une discussion le 25. 3. Etant donné que les actions ultérieures doivent d'abord être discutées avec Junod etc., cette entrevue sera reportée et l'on priera Ritschard de nous fixer un rendez-vous plus tard.

Dans l'affaire de la saisie du tableau de Kurt Fahrner par le parquet de Bâle,, il est important que la SPSAS apporte sa contribution. E. Brunner essaiera de voir quelles sont les possibilités et prendra en même temps contact avec la section de Bâle pour proposer de partager les frais.

Transparence

La proposition de la section de Zurich sera rédigée sous forme de lettre et signée par le comité central et les présidents de section. Elle sera remise au conseiller fédéral Hürli-mann.

Travail collectif avec la GSMB+K

N. Piazzoli relate l'entretien avec Mme Mentha (présidente de la GSMB+K) ainsi que la question soulevée à cette occasion à savoir dans quelle mesure, à l'avenir, une collaboration plus étroite serait possible. Lors de la discussion il ressort que, pour le moment, les deux associations pourraient réciproquement s'envoyer les protocoles des séances du comité central. Par contre l'autonomie des sections doit absolument être garantie ce qui signifie que le choix du genre d'échanges d'informations des sections respectives leur soit laissé. Le problème sera soulevé lors de la prochaine assemblée des délégués.

Assemblée des délégués 1980

Cette assemblée aura lieu à Soleure les 7/8 juin. Il a été convenu, avec le

président de la section Soleure, que la séance se déroulerait de façon très concentrée (en 2 h environ), à la suite de laquelle un thème de discussion sera choisi. Le dimanche sera réservé pour une visite particulière etc.

Le comité central rédigera auparavant un exposé qui sera envoyé à toutes les sections. Envoyer questions et suggestions à ce propos jusqu'au 15/20 mai au secrétariat central.

Section Zurich – ateliers dans le central téléphonique

A l'aide de l'argent de la fondation artistique la section de Zurich peut disposer de fr. 20000 pour l'aménagement des ateliers aux conditions convenues.

Décompte de la fondation artistique

Il faut orienter la fondation artistique que le comité central a décidé – en dehors de la biennale il n'a pas d'autre activité – de donner à chaque section fr. 1000.– + fr. 20.– par membre. En plus de cela il a été versé fr. 1000.– à la caisse de soutien et fr. 271.20 pour les primes d'assurance.

Varia

– Biennale: Le jury se composera de 11 membres.

– Hans Gantert rendra compte, lors de la conférence des présidents, des événements au sein de l'organisation «Initiative culturelle».

– M. Meuwly a exprimé le souhait auprès de P. Hächler, d'inviter les anciens membres du comité central une ou deux fois par an. Il a été décidé, à la suite de la prochaine assemblée du comité central, le vendredi, 28 mars, de les inviter à dîner.

– P. Hächler annonce que Tina Grütter aimerait consacrer un numéro de l'Art Suisse aux contacts avec l'étranger.

Protokoll: E. Brunner-Buchser

Réunion du Comité Central du 25 avril 1980

Niki Piazzoli, Willy Weber, Kurt von Ballmoos, Peter Hächler, Walter Burger, Esther Brunner, B. Gasser

Se sont excusés:

Hans Gantert, André Siron, Bruno Baeriswyl.

1. Le *procès-verbal* de la séance du 28. 3. 1980 est lu et approuvé.

2. Exposé du président:

N. Piazzoli et le Dr. Guido Baumgartner, président de l'association Suisse pour l'art se sont entretenus, le matin, de manière ouverte et positive. M. Baumgartner reçoit désormais

l'ART SUISSE et sera invité à l'assemblée des délégués. Il nous envoie le bulletin de l'association suisse pour l'art et nous invite de même pour leur assemblée des délégués du 30. 8. à Lucerne. Nous procéderons également à un échange de liste de membres.

ICHA. Le 19. 3. Junod a déposé une nouvelle motion. Nous redemanderons en automne, à Ritschard, de nous accorder un entretien.

Exposition suisse 81. Une première réunion a eu lieu le 14. 4. Les suivantes auront lieu les 20. 5. et 17. 6. La commission est maintenant établie.

Frédéric Dubois remplace maintenant Max Altorfer. Nous le féliciterons par une lettre et lui demanderons de nous accorder un entretien.

3. Règlement du concours

Différents changements ont été discutés. Ils seront réunis et soumis aux présidents pour en prendre connaissance. Les nouvelles règles devront être acceptées lors de l'association des délégués 1981.

6. Changement de Statuts St. Gall/Bâle

Est accepté avec quelques modifications.

procès-verbal: E. Brunner-Buchser

Réunion du Comité Central du 19 mai 1980 à Boswil

N. Piazzoli, P. Hächler, K. von Ballmoos, W. Burger, B. Gasser, H. Gantert, A. Siron, W. Weber, E. Brunner

Lors de cette assemblée nous avons pu visiter la «Werderhaus», ainsi que les ateliers en construction qui devraient être finis pour cet été. La nouvelle annonce paraissant dans ce numéro renseigne sur la grandeur, le prix et les conditions de location des ateliers.

Ce n'est pas seulement par le site, l'accès direct vers l'extérieur, le paysage intact que la «Werderhaus» est impressionnante; c'est aussi par l'atmosphère qui règne dans toute la fondation de «l'ancienne église», la possibilité de pouvoir s'asseoir à une table avec d'autres artistes, d'échanger des idées, et également la possibilité de pouvoir préparer soi-même ses repas dans la cuisine où l'on peut manger qui s'y trouve. Ce compromis équilibré entre vivre et travailler seul ou en compagnie fait d'un séjour court ou long à Boswil une expérience fructueuse et pleine d'impressions.

Le *procès-verbal* de la séance du 25. 4. 1980 est lu et accepté.

Exposé du président

– Lecture de la correspondance entre Ritschard et Junod. Ritschard est prêt à recevoir une délégation en automne (la motion Junod est acceptée sans conditions par le conseiller fédéral).

– Frédéric Dubois a répondu à notre lettre.

Recours

Bruno Gasser propose de rédiger une feuille de renseignements à l'attention du président concernant le

mode de Jury, particulièrement en ce qui concerne la fonction du comité central et la possibilité du recours.

Proposition de Berne à propos de l'exclusion

Un membre n'ayant pas payé sa cotisation, peut être exclu par le comité central (pas par l'assemblée des délégués, art. 12, p. 3).

L'Art Suisse

Après la réunion «Art dans l'espace public» du 5. 5. a eu lieu une séance

avec Rich. Brosi (Werk/Bauen und Wohnen). Nous avons la possibilité de publier certains articles dans cette revue sans toutefois renoncer à l'Art Suisse. En ce qui concerne l'Art Suisse, un petit groupe sera formé. N. Piazzoli propose en plus W. Burger. H. Gantert prend contact avec Peter Killer. D'ici la fin de l'année un nouveau concept devra être soumis à l'attention de la prochaine assemblée des délégués.

Procès verbal: E. Brunner-Buchser

Conférence des présidents du 26 avril 1980 à l'hôtel «Zum goldenen Adler» à Berne

Se sont excusés les présidents des sections Paris et Tessin. Le président de la section Genève est également absent.

1. Exposé du président central et du comité central

– Bruno Gasser fait un rapport de l'assemblée annuelle du 17. 3. à Zurich concernant les *caisses de maladie et de secours*.

– *Fonds* en faveur de la culture. Le comité central a versé l'année dernière à chaque section fr. 1000.– + fr. 20.– par membre actif. Les présidents sont priés de faire savoir au secrétariat central comment ces fonds ont été utilisés (comme cela a été demandé dans la lettre du 6. 8. 1979).

– *ART SUISSE*. Etant donné que la présentation de l'art suisse va être rediscutée, toutes les sections sont priées d'envoyer leurs publications au secrétariat central.

On a décidé, de plus, d'envoyer gratuitement à chaque section un exemplaire de l'art suisse.

– Le président demande d'envoyer rapidement la liste des *nouveaux membres* dans le cas où cela n'a pas été encore fait.

– *Le transfert d'un membre* d'une section à une autre section peut s'effectuer.

– *Boswil*. Une bourse de fr. 5000.– a été offerte dans l'art suisse. Un seul membre s'y est intéressé. La réunion du mois de mai du comité central a lieu à Boswil afin que l'on puisse voir les travaux dans les ateliers.

– *Règlement du concours*: Le nouveau règlement a été discuté lors de deux réunions. Ce projet parviendra fin 80/début 81 aux sections, afin qu'il puisse être accepté lors de l'assemblée des délégués de 1981.

La professionnalité doit être davantage prise en considération; l'anonymat doit disparaître complètement ou partiellement.

2. Exposition Suisse 1981

N. Piazzoli relate la première réunion du 14. 4.

On envisage de faire une exposition d'environ 300 artistes présentant chacun 2 à 3 œuvres. Le lieu n'en a pas encore été fixé. On pourra probablement préparer un texte qui sera soumis à la prochaine assemblée des délégués.

Les présidents sont priés de réfléchir à ce problème afin de pouvoir exposer leurs idées et leurs propositions lors de l'assemblée des délégués.

3. Initiative en faveur de la culture

Hans Gantert relate les difficultés rencontrées au début au niveau de l'organisation. Elles n'ont pas encore tout à fait disparu, car le secrétaire actuel vient de donner sa démission. H. Gantert prie les sections d'organiser quelque chose d'après des idées personnelles et en fonction de la situation actuelle.

Il est également important pour nous de savoir approximativement combien de signatures ont été collectées grâce à la SPSAS. – Neuchâtel se met en rapport avec Bernard Wyder de Martigny à propos de la fête de la culture. La caisse centrale ne peut mettre aucun fond à la disposition de cette fête. La section Vaud offre son aide. H. Gantert a été nommé pour se renseigner auprès du comité d'initiative pour avoir quels artistes seraient prêts à participer à la fête de la culture (Dimitri, Emil, etc.). Hans Gantert se met à la disposition des sections pour répondre aux questions; pour la Suisse romande c'est Bernard Wyder.

4. ICHA

A. Siron résume: Novembre 1979 une délégation du comité central a été reçus par M. Chevallaz. Aucun résultat. Février 1980: une délégation du comité central et A. Gasser (Vaud) rencontrent Mr. Junod dont la mo-

tion avait été annulée car en son temps elle était liée avec la TVA. Le 19 mars 1980: Junod prépare une nouvelle motion avec 35 signataires. A l'heure actuelle une rencontre avec Ritschard est envisagée car il est maintenant chef du département des finances (reportée en automne).

5. Assemblée des délégués

Toutes les sections recevront entre le 12 et le 14 mai le rapport général avec tous les points du comité central. Ainsi il devrait être possible de régler les différents points en 2h 30 environ lors de l'assemblée des délégués.

6. Lettre au conseiller Hürlimann pour une plus grande transparence

La lettre a été acceptée avec quelques petits changements et signée par le comité central et les présidents.

7. Mode de Jury nouveaux membres

On se demande si la société ne devrait pas plus tard s'appeler «Société des Artistes?» ou quelque chose comme cela.

De plus le rôle du comité central en tant qu'instance de recours a été discuté. Le comité central se considère à l'heure actuelle comme une dernière instance pour des raisons formelles c'est-à-dire qu'il veille au déroulement correct et laisse aux sections la plus grande liberté. Il ne voudrait intervenir que dans des cas exceptionnels. Dans le Jury une des fonctions importante des membres du comité central est de veiller à ce qu'il n'existe pas une trop grande différence de qualité entre les sections.

8. Varia

B. Bonin questionne sur le cas Galli: entretemps une discussion avec lui a eu lieu de sorte que l'affaire peut être considérée comme réglée.